

Tous unis derrière la Fonction publique

Défense de l'hôpital, des salaires, des services publics, contre les suppressions de poste... La manifestation de la Fonction publique avait hier des allures de 1^{er}-Mai.

François Jeulinac
francois.jeulinac@centefrance.com

Blanc des blouses, bleus de travail, orange, rouge et jaune des syndicats ont affiché la couleur, hier après-midi : un défilé unitaire pour la grande manifestation organisée autour de la défense de la Fonction publique. À l'appel des syndicats (1), ils étaient près de 1.300 manifestants dans les rues de Guéret, d'abord massés devant la parvis de l'hôtel de Ville avant d'emprunter les artères de la préfecture, bloquant notamment le rond-point Arfeuillère, l'avenue Mendès-France ou le rond-point de la Gasne par un sit-in.

46,35 % de grévistes pour l'Education

Un défilé où se retrouvaient la Fonction publique dans sa diversité, une délégation de salariés de Dagard SA à Boussec (en grève, revendications salariales à l'appui, notre édition d'hier et page 4), BSMAT ou les salariés de l'hôpital de Guéret. En tête de cortèges, les lycéens, encadrés par des parents et professeurs ; concernant ces derniers, la grève était suivie à 46,35 % en Creuse (2) où la mise en place du service minimum d'accueil (SMA) pour les enfants dont les



MÉCONTENTS. Près de 1.300 manifestants ont battu le pavé pour la défense de la Fonction publique et plus globalement des services publics. STEPHANE LEFÈVRE

montré l'exemple le matin en s'enchaînant aux grilles du lycée Pierre-Bourdan de Guéret (*voir par ailleurs*). Ceux-ci accusaient « une situation inacceptable », pointant « des emplois menacés dans tous les services publics : Poste, éducation, BSMAT ». « Pourquoi aurions-nous moins le droit que les autres d'avoir un service public de qualité ! ».

Au final de la manifestation, l'objectif était atteint pour les organisateurs : celui de mobiliser et poursuivre le rassemblement lors des prochaines manifestations de même. ■

(1) FO, CGT, UNSA, FSU, Solidaires, CFDT.

(2) Assistantes d'éducation : 54,39 % ; 1^{er} degré : 57,73 % ; collège : 48,58 % ; lycée : 52,33 % ; lycée professionnel : 32 % personnel ATOS : 15,36 %. (2) Act. 2013